

Compte-rendu aux adhérents de l'Assemblée Générale extraordinaire du 03 septembre 2010

L'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 03 septembre, réunissant ou représentant 30 adhérent(e)s, s'est tenue en présence de messieurs Philippe Davrainville, ancien président du Cinoch', et monsieur Jean Michel Peyrot responsable des associations auprès de la Mairie. L'Assemblée générale, après avoir écouté les doléances de mademoiselle C. Paulin, et le point de vue du président sortant M. Calvès, a procédé à l'élection à bulletin secret d'un nouveau conseil d'administration de 10 membres. Celui-ci a été élu à la majorité.

Détail du vote :

Mme BLANCHARD Elodie : 21 voix

Mme MASSON Angélique : 21 voix

Mme RENARD Régine : 21 voix

Mme SCHENKE Françoise : 21 voix

M. DUPUIS Christian : 21 voix

M. JOLYS Vincent : 21 voix

M. MARTINIE Denis : 21 voix

M. SKOTOWSKI Stéphane : 21 voix

M. VANDERLICK Nicolas : 21 voix

M. CALVES Michel: 19 voix.

Précisons que des non candidat(e)s ont été sollicité(e)s : Mme PAULIN.C (3 voix), Mme GENOT Magali (1voix), M. DAVRAINVILLE (1 voix).

Il y a eu 3 bulletins contre le CA, 2 nuls et 4 blancs

Sont donc élus :

Mesdames **Blanchard** Elodie ; **Masson** Angélique, **Renard** Régine, **Schenke** Françoise ;
Messieurs **Calvès** Michel, **Dupuis** Christian, **Jolys** Vincent, **Martinie** Denis, **Skotowski** Stéphane, **Vanderlick** Nicolas.

Ce Conseil d'Administration s'est réuni le mercredi 8 septembre pour lister les différentes tâches et responsabilités et les répartir entre les membres du CA.

Ont été identifiées les tâches suivantes :

- Elaboration des affiches, tirage (à la mairie) répartition et diffusion des affiches (communes, commerçants, panneaux d'affichage) ;
- Communication avec les médias (presse, radio, internet), les autres communes, les autres associations de la commune et des communes environnantes.
- Organisation des projections avec responsabilité d'organiser l'ouverture et la mise en place de la salle, son rangement, la tenue de la caisse, la vente de boissons et friandises, l'encadrement lors des séances Ecole et Cinéma.

Pour la répartition :

- Le ou la présidente et son ou sa vice-président(e) seront les interlocuteurs de Ciné-Plus (diffuseur des films), de Média Technique et de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) projet école et Cinéma.
- Le trésorier ou la trésorière gèrera les comptes, présentera à la mairie le budget prévisionnel, appréciera les besoins en friandise pour les séances, en matériel pour l'association, et contrôlera la gestion des stocks.
- Le ou la secrétaire aura la charge de diffuser aux membres du CA et à tous les adhérents, les comptes rendus des réunions. Un effort particulier, par courrier, sera porté en direction de ceux qui n'ont pas internet. Il ou elle se fera épauler par un ou plusieurs membres du CA pour la communication externe.
- Un ou deux membres du bureau superviseront l'activité Ecole et Cinéma.

Il y aura, en principe une réunion de CA par mois, ces réunions seront annoncées et ouvertes aux adhérents.

Il a unanimement été exprimé la volonté d'associer à chaque initiative les adhérents membres actifs qui le souhaitent.

Autres réflexions :

Une campagne d'adhésion et de renouvellement sera organisée en début d'année 2011 à l'occasion de l'Assemblée Générale ordinaire.

Il a été proposé d'organiser en fin d'année un envoi de vœux aux adhérents sous la forme d'une carte, et au-delà à nos interlocuteurs, aux communes et aux associations.

Il a été proposé de demander à la mairie de Saint Sulpice Laurière l'investissement dans un vidéo projecteur qui, bien entendu, resterait propriété de la mairie, afin de servir éventuellement à d'autres associations, mais qui, en liaison avec Ciné-Plus pour les droits de diffusion, permettrait une relative souplesse de fonctionnement et ouvrirait la possibilité d'initiatives hors du calendrier de Ciné-Plus.

Il a également été proposé de solliciter de la Mairie, l'achat d'une banderole qui ne servirait pas qu'à l'activité Cinoch', mais éventuellement à d'autres initiatives. Une réflexion sur une maquette est engagée.

Il a été proposé de démarcher le principal du Collège de St Sulpice pour relancer l'activité Collège et cinéma.

Il a été décidé de tenir à jour, sur le site de la commune, une page Cinoch' présentant le programme : films et initiatives à venir. L'idée d'avoir un site propre sur Internet est pour l'instant en suspend.

Le Conseil d'administration a donc chargé des responsabilités suivantes :

Président : Monsieur Vincent JOLYS ;

Vice Présidente : Madame Elodie BLANCHARD

Trésorière : Madame Angélique MASSON

Secrétaire : Monsieur Michel CALVES

Responsables d'Ecole et Cinéma : Messieurs Denis MARTINIE et Nicolas VANDERLICK

Chargée de la communication média et publicité : Mademoiselle Régine RENARD

Responsable affichage, identification des secteurs et diffusion : Monsieur Stéphane SKOTOWSKI.

Un prochain CA a été fixé pour le mercredi 06 octobre